



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 19 juin 2017 à 20 heures à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Siège no 5	Vacant	
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6
M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale.

Présences de 7 citoyens.

### 1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Église Nouveaux Horizons
4. Règlement feux média poste
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance

2017-06-174

IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec la varia ouvert;

ADOPTÉ.

### 3. Église Nouveaux Horizons

2017-06-175

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à déposer une demande à Nouveaux Horizons pour des éviers et robinetterie ainsi que toilettes et lavabos à l'église;

ADOPTÉ.

### 4. Règlement feux média poste

2017-06-176

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QU' un média poste soit envoyé aux résidents pour les informer que La municipalité veut tenir compte du règlement de la Ville de Duparquet concernant les feux en attendant l'adoption de notre règlement;

ADOPTÉ.

### 5. Période de questions

### 6. Fermeture de l'assemblée

2017-06-177

Mme Louise Bégin propose la fermeture l'assemblée. Il est 20 heures 50

  
Alain Gagnon, maire

  
Lucie Gravel, directrice générale sec-très.